

CALYPSO CONNECTÉ

Ch chauffe-eau thermodynamique

VERTICAL MURAL 100L / 150L

NOTICE D'INSTALLATION

À conserver par l'utilisateur

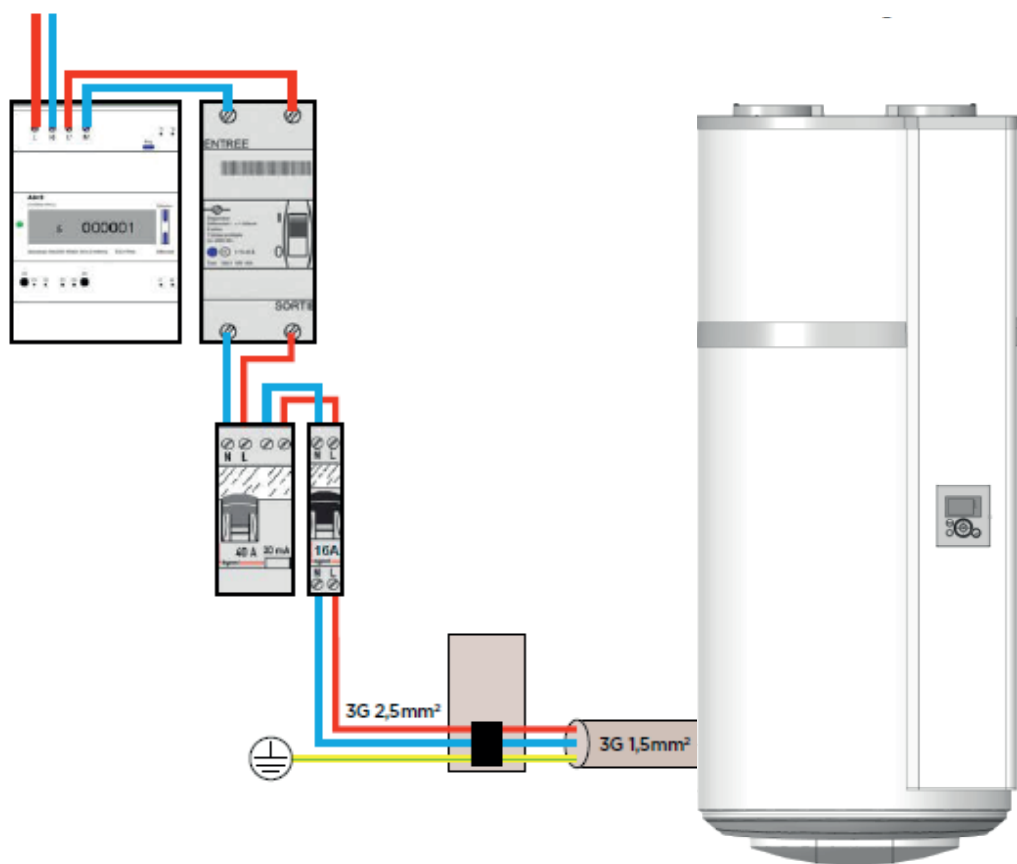


SCHÉMA ÉLECTRIQUE

POUR LA MISE EN SERVICE

DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

Afin d'assurer la protection contre la corrosion de la cuve,
le chauffe-eau doit être alimenté en permanence.

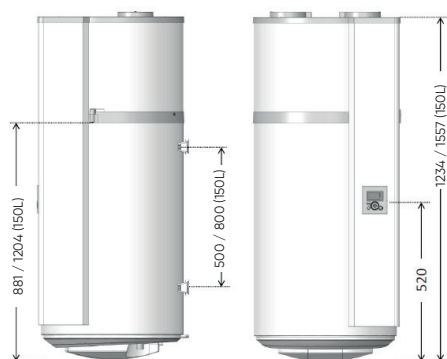


Comment bien INSTALLER mon chauffe-eau thermodynamique Calypso Connecté

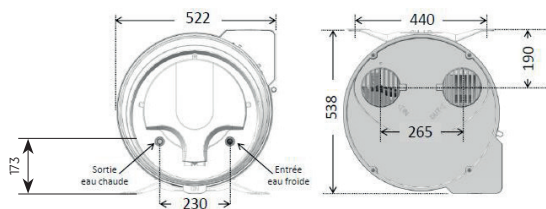
ATTENTION : Effectuer le remplissage du ballon avant la mise sous tension.

ÉTAPE 1 – MISE EN PLACE

Les produits peuvent être fixés au mur. Si la cloison ne peut pas supporter le poids de l'appareil, ils peuvent être posés sur trépied. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser l'étrier préconisé.



- Laisser un espace de 480 mm minimum sous le produit pour la maintenance de l'élément chauffant
- Laisser un espace de 200 mm au-dessus du produit en air ambiant
- Laisser un espace de 100 mm au-dessus du produit s'il est gainé



ÉTAPE 2 – RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

1. Raccordement piquage eau froide :

Poser directement sur le piquage eau froide un groupe de sécurité taré à 7 bars portant le marquage NF. Le robinet d'arrêt doit être placé en amont du groupe de sécurité.

2. Raccordement piquage eau chaude :

Pour éviter toute corrosion, disposer impérativement le raccord diélectrique fourni avec l'appareil sur le piquage eau chaude, puis raccorder ensuite la canalisation eau chaude (couple de serrage = 40 Nm maximum).

ÉTAPE 2 - RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES (suite)

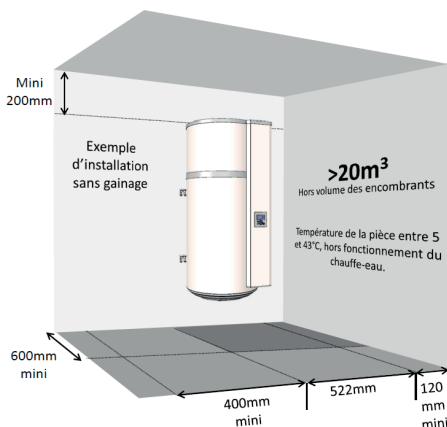
3. Evacuation des condensats :

- Insérer le tuyau d'évacuation des condensats sur le collecteur d'écoulement derrière la colonne du produit.
- Fixer le clip de serrage sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
- Raccorder l'autre extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées au travers d'un siphon.



ETAPE 3 - RACCORDEMENT AÉRAULIQUE

SUR AIR AMBIANT

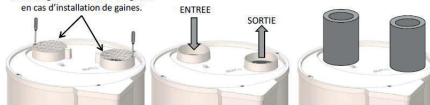


SUR AIR EXTÉRIEUR

Installation des gaines :

Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples afin d'éviter de réduire les performances du produit : risques d'écrasement.

Il est obligatoire de retirer les grilles en cas d'installation de gaines.



Recommandations de gainage maximum :

L1 + L2	Gaine PEHD	21	13	17
	Conduit semi rigide	10	6	8

Pour tout ajout d'un coude à 90°, retirer 4 m

ETAPE 4 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Prévoir à minima une alimentation électrique permanente 230 V (2,5 mm² rigide) avec protection par disjoncteur 16A.

Le chauffe-eau doit être alimenté en permanent.

Il peut être raccordé à une station photovoltaïque.

Pour toutes les configurations de branchements électriques, vous reporter à la notice d'installation complète.

La mise sous tension se fera après le remplissage du ballon (étape 5).

ETAPE 5 - MISE EN ROUTE

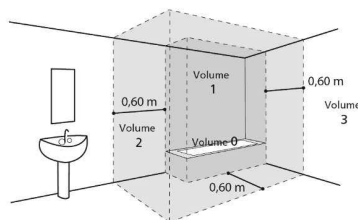
Mettez l'appareil sous tension puis suivez les indications affichées sur l'écran.

Afin d'accéder au menu installateur, maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.

AVERTISSEMENTS**INSTALLATION**

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1. Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
2. S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
3. Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
4. Dans une salle de bain, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figure ci-contre). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.
5. Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.
6. Placer l'appareil dans un lieu accessible.
7. Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser un espace libre de 450mm au dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau.
8. Se reporter aux figures d'installation. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans le chapitre « Installation ».
9. Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.



RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 Mpa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 Mpa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur différentiel 30mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale est prévue à cet effet; elle porte le repère . En France, il est strictement interdit de raccorder un produit équipé d'un câble avec prise.

Sommaire

PRESENTATION

1. Consignes de sécurité	04
2. Transport et stockage	04
3. Contenu de l'emballage	04
4. Manutention	05
5. Dimensions	06
6. Encombrement	07
7. Accessoires disponibles en option	08

INSTALLATION

8. Mise en place du produit	09
9. Configurations interdites	09
10. Installation en configuration ambient (sans gaine)	10
11. Installation en configuration gainée (2 conduits)	11
12. Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet)	12
13. Raccordement hydraulique	13
14. Conseils et recommandations	14
15. Raccordement aéraulique	15
16. Raccordement électrique	16
17. Raccordement à une station photovoltaïque	16
18. Remplissage du chauffe eau	17

UTILISATION

19. Première mise en service	18
20. Description des pictogrammes	18
21. Les paramètres à régler à l'installation	19
22. Les paramètres avancés	19
23. Vérification du bon fonctionnement	20
24. Caractéristiques techniques produit	20

Présentation du produit

1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

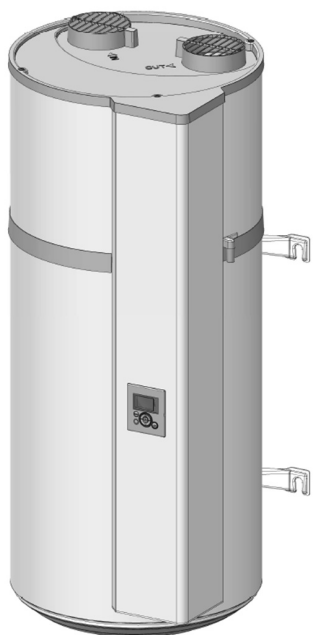
Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

2. Transport et stockage



Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une plaque signalétique. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos recommandations.

3. Contenu de l'emballage



Chauffe eau



1 Notice d'installation



1 Notice d'utilisation



1 Sachet contenant un raccord diélectrique avec 2 joints à installer sur le piquage eau chaude



2 plaques de fixation murale rapide



1 clip de fixation du tube d'évacuation



1 connecteur à vis pour option photovoltaïque

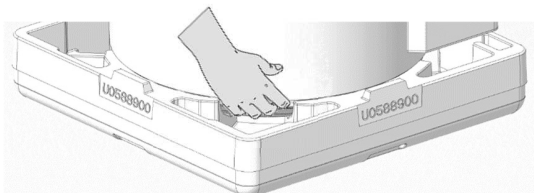


1 tube d'évacuation des condensats (1,5m)

4. Manutention

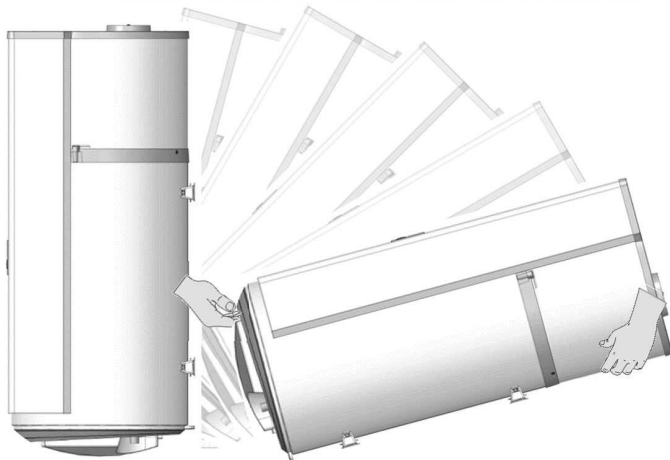
4.1. Manutention recommandée

Les points de prise du chauffe-eau sont accessibles par les évidements de la cale inférieure.



Le chauffe-eau intègre des poignées en partie basse afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.

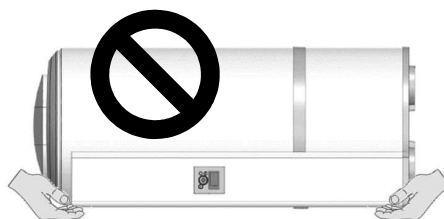
Transporter le chauffe-eau à la verticale ou à l'horizontale en veillant à ce que l'IHM soit toujours orienté vers le haut.



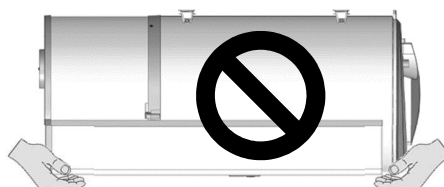
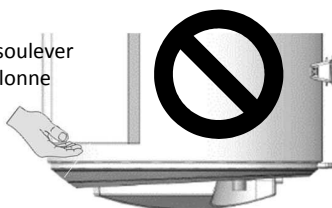
Poids du chauffe-eau vide :

- 57kg en version 100L,
- 66kg en version 150L.

4.2. Manutentions interdites

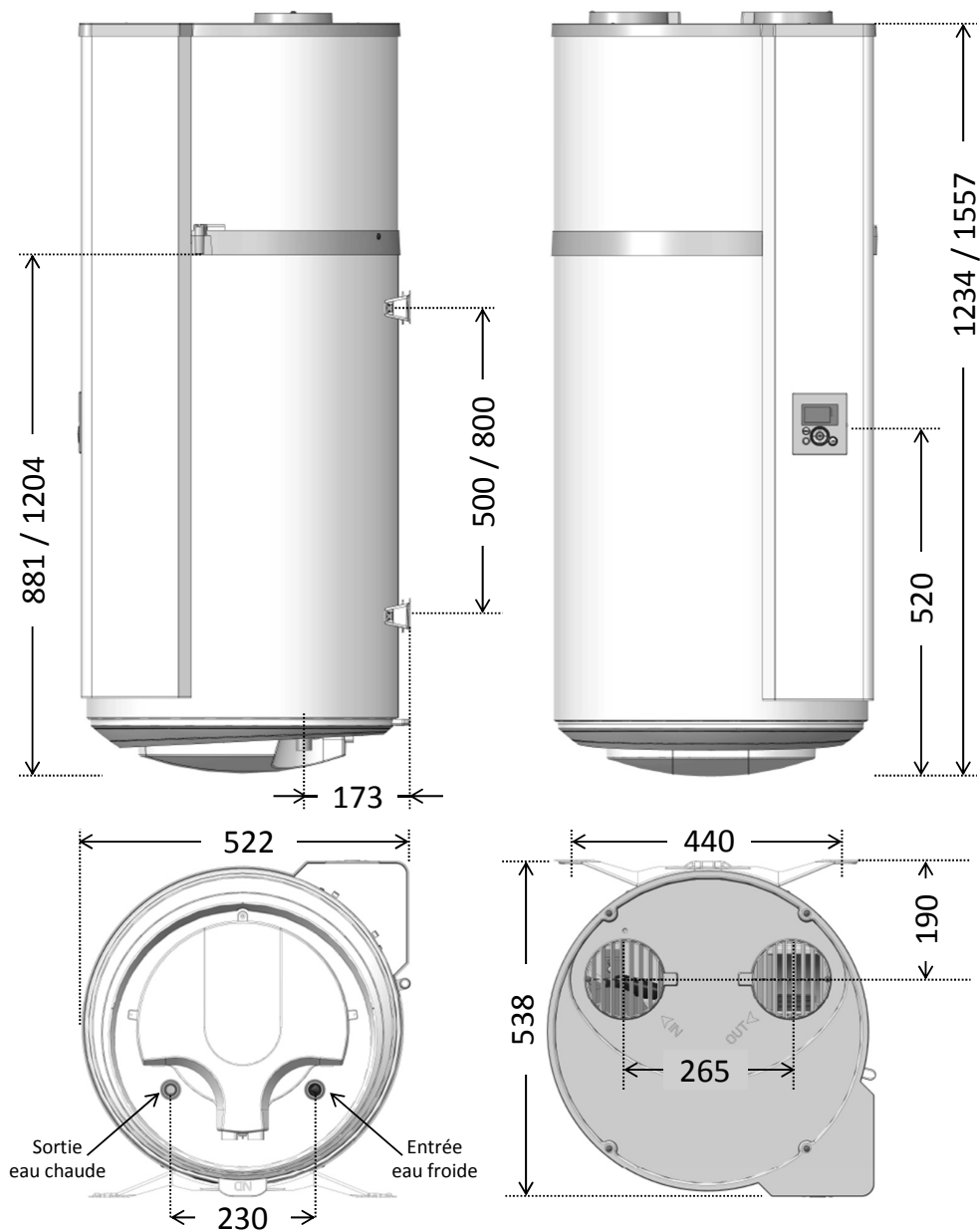


Ne pas soulever
par la colonne



Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

5. Dimensions



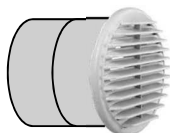
Dimensions en mm (100L / 150L)

7. Accessoires disponibles en option.

Quadripode universel
Réf 009 231



Entrée / sortie d'air murale Ø125mm
Grille en PVC beige
Réf 464 057



Gaine PEHD droite Ø125mm
Longueur 2m
Réf 464 059



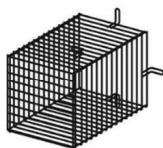
Gaine semi rigide calorifugée Ø125mm
Réf 464 061



Terminal ventouse horizontal
Ø80mm / Ø125mm
Réf 341 061



Grille de protection terminal mural
Réf 341 066



Solin toit de tuile 20° à 45° Ø125mm
Couleur noire
Réf 341 057



Plomb teinté ocre
Réf 341 058

Chapeau de toiture Ø125mm
Couleur tuile rouge
Réf 464 055



Couleur ardoise
Réf 464056

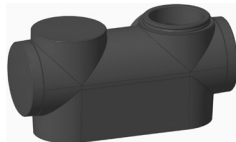
Raccord mâle-mâle pour
PEHD Ø125mm
Réf 464 058



Coude PEHD 90°
Ø125mm
Réf 464 060



Kit adaptateur ventouse
Pour raccordement
Ø80mm / Ø125mm
Réf 464 062



Rallonge concentrique isolée droite 1m
Ø80mm / Ø125mm
Réf 341 062



Terminal ventouse toiture Ø80 / Ø125mm
Couleur noire
Réf 341 053



Couleur ocre
Réf 341 054

Solin toit plat Ø125mm
Couleur noire
Réf 341 059

Couleur ocre
Réf 341 060



Installation

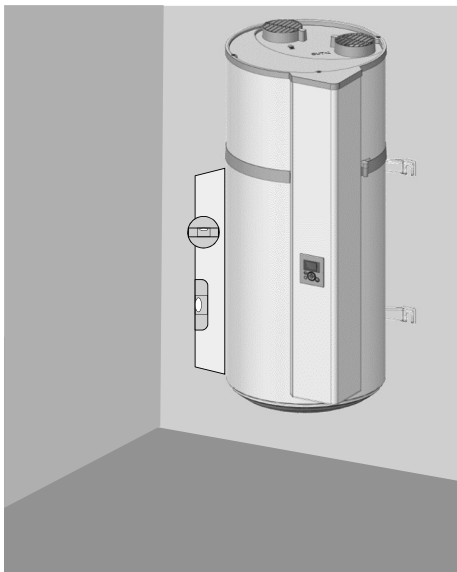
8. Mise en place du produit

- Placer le chauffe eau dans une pièce à l'abri du gel.
- Le positionner au plus près possible des points d'utilisation important.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe eau plein d'eau.



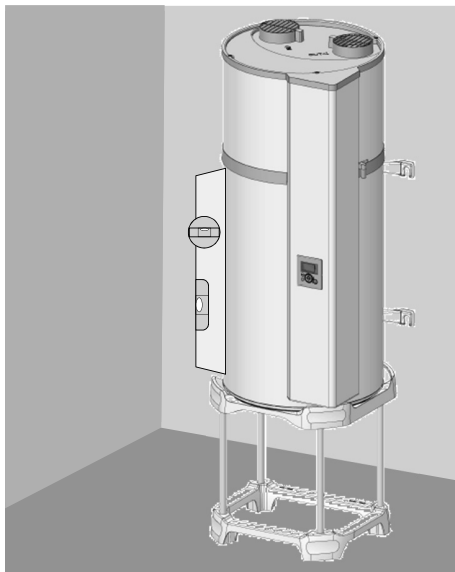
Installer obligatoirement un bac de rétention d'eau sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

Si le mur est porteur (béton, pierre, brique) :



Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages. Procéder au scellement de boulons $\varnothing$ 10mm, ou au perçement pour recevoir des chevilles $\varnothing$ 10mm. Le mur doit tenir une charge de 300 kg minimum.

Si le mur n'est pas porteur :



Il est obligatoire de poser le chauffe eau sur un support (quadripode en option). Poser le chauffe eau sur le support pour marquer les points de fixation. Réaliser les perçages puis réinstaller le chauffe-eau à sa place. La fixation anti basculement par l'étrier supérieur est obligatoire (fixation $\varnothing$ 10mm minimum adaptée au mur).

9. Configurations interdites

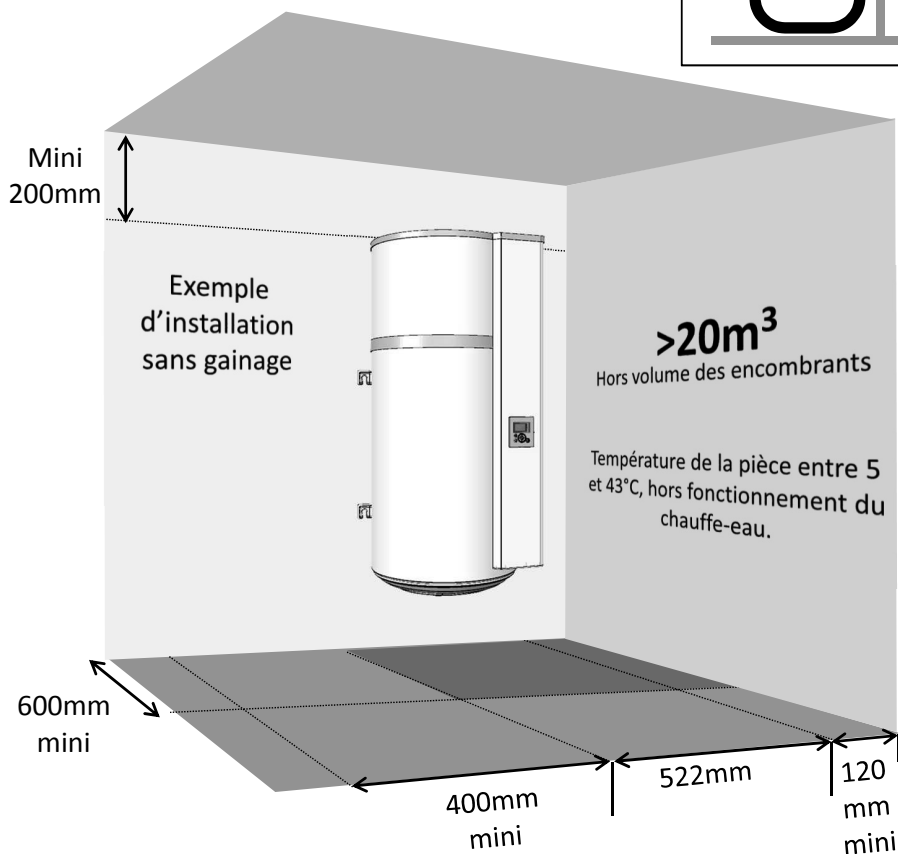
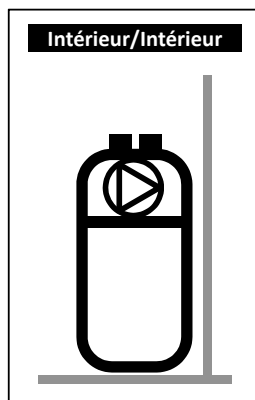
- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée ou un air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement sur la VMC ou sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Raccordement à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.

10. Installation en configuration non gainée.

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Intérieur/Intérieur »
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées des appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



 Respecter les espacements minimum indiqués pour éviter une recirculation de l'air.

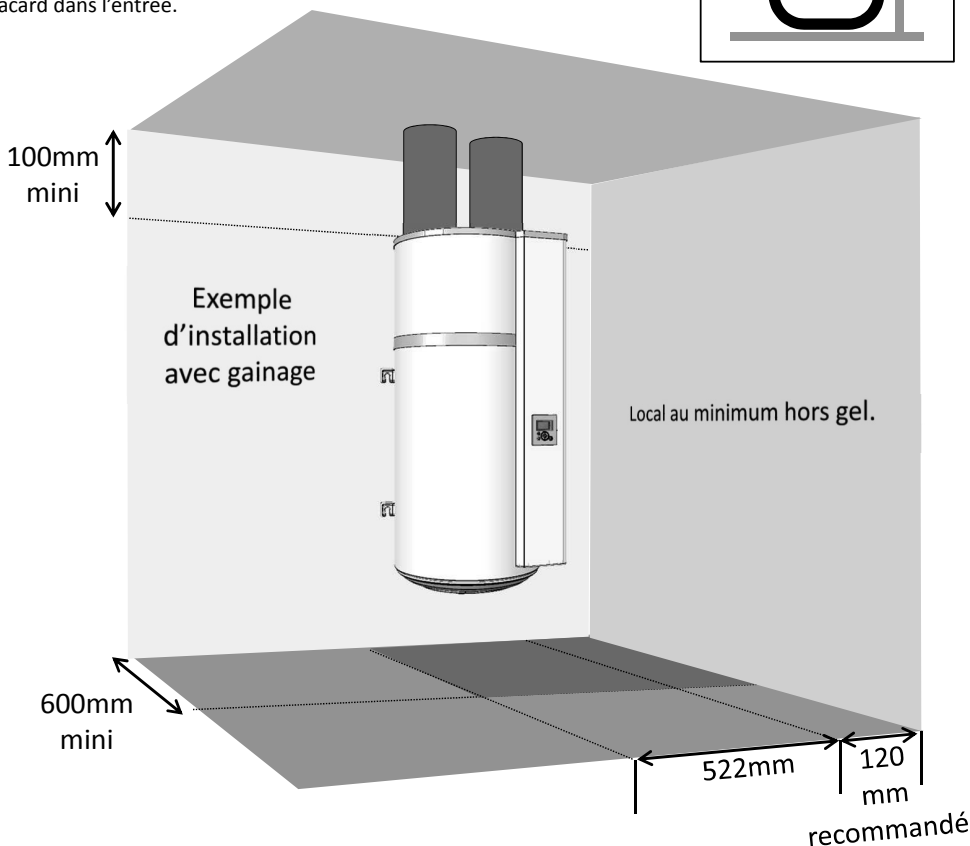
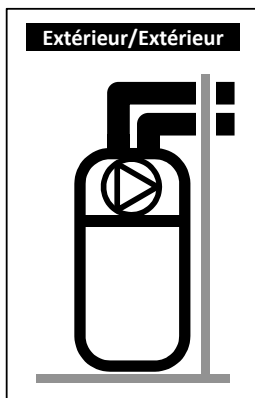
 Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

11. Installation en configuration gainée (2 conduits).

- ✓ Local au minimum hors gel ($T > 1^{\circ}\text{C}$).
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Extérieur/Extérieur »
- ✓ Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Eviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.

Exemples de locaux :

- Buanderie,
- Cellier,
- Placard dans l'entrée.



-  Respecter les longueurs maximales de gaines. Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées. Prévoir des grilles à l'entrée et à la sortie d'air pour éviter l'intrusion de corps étrangers. Les grilles entrée et sortie d'air à obstruction manuelle sont interdites
-  Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

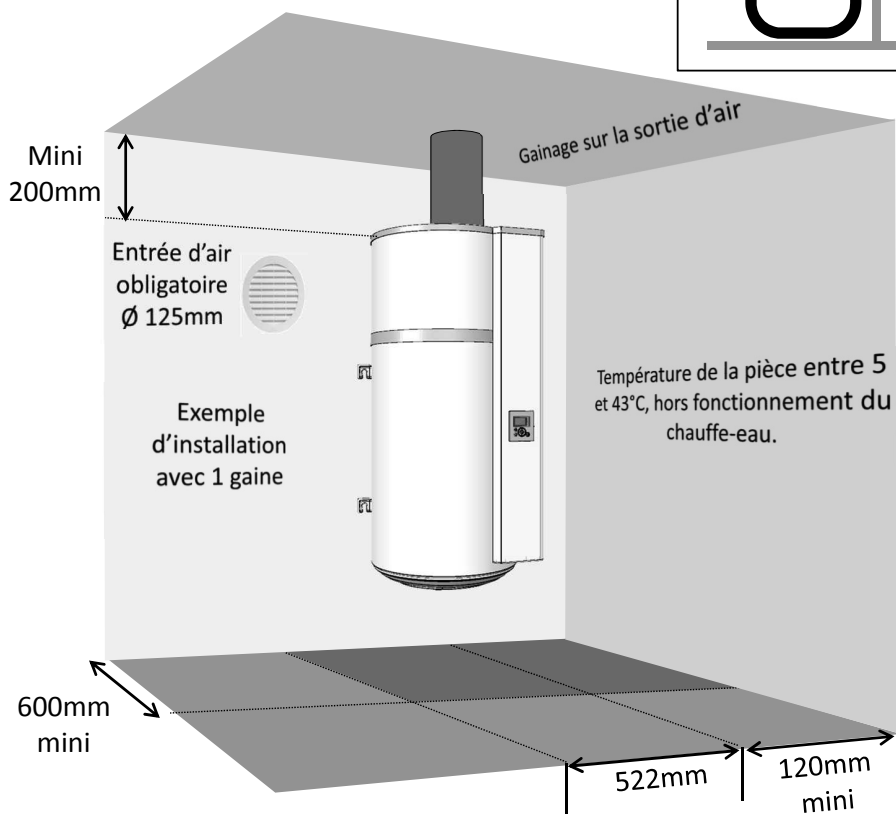
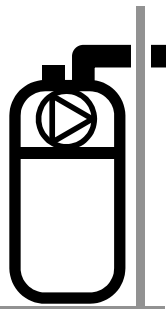
12. Installation en configuration semi – gainée (1 conduit au rejet).

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Intérieur/Extérieur ».
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.

Intérieur/Extérieur



La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (*portes et fenêtres*). Prévoir une entrée d'air (Ø 125mm) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé.
En hiver, l'air entrant par la prise d'air peut refroidir le local.



Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

13. Raccordement hydraulique

 L'usage d'un bouclage sanitaire est vivement déconseillé : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un fonctionnement plus important de la pompe à chaleur ainsi que de la résistance électrique

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f . L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

13.1. Raccordement eau froide

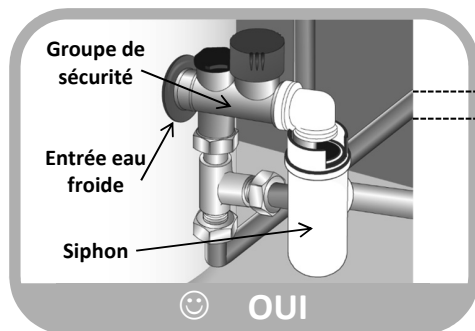
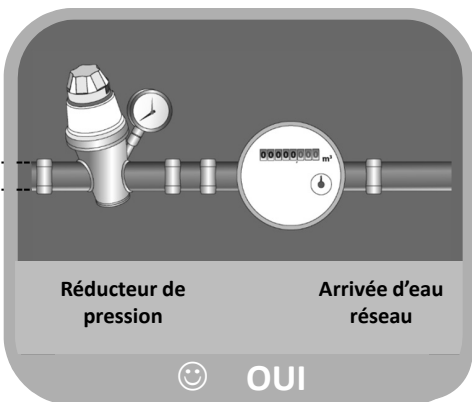
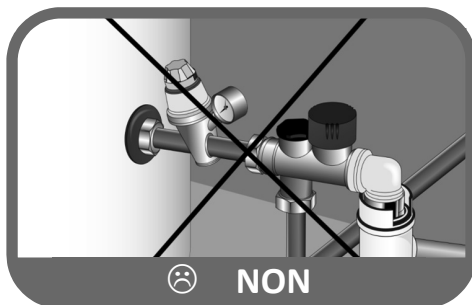
Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres. L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, conforme à la norme EN 1487 et raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

 **Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.**

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. Le groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement régulièrement (1 à 2 fois par mois).

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.



13.2. Raccordement eau chaude



Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

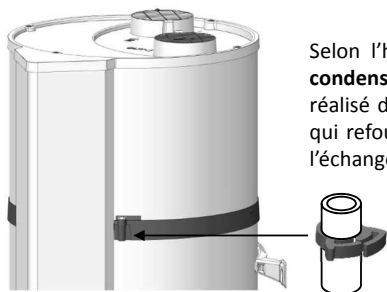


Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multicouche...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

13.3. Evacuation des condensats



Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air. L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière de la pompe à chaleur doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis la pompe à chaleur afin d'évacuer les condensats.



Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les lamelles de l'échangeur de chaleur et les pièces de la pompe à chaleur.

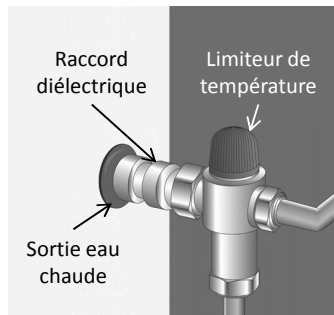


Il est impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées (le siphon ne doit en aucun cas être réalisé par le tuyau fourni).

14. Conseils et recommandations

Si les points de puisage ne sont pas équipés de mitigeurs thermostatiques, un limiteur de température doit être installé en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50 °C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60 °C aux points de puisage.
- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Conformité au DTU 60.1



Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

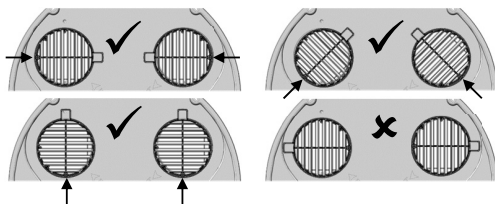
L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

15. Raccordement aéraulique

La performance énergétique du chauffe-eau thermodynamique est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).

15.1. Installation sans gainage.

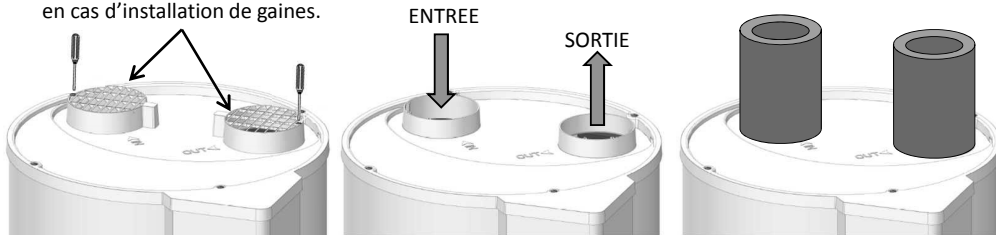
En installation sans gainage, il est possible de modifier l'orientation des grilles pour orienter les flux d'air. Pour ce faire, il faut dévisser les grilles et les revisser sur une des 2 autres positions déterminées. Il est interdit d'orienter les grilles l'une vers l'autre.



15.2. Installation avec gainage.

Lorsque le volume de la pièce où est installé votre chauffe-eau thermodynamique est insuffisant, son raccordement à des gaines d'air de diamètre 125 mm est possible. Si les gaines d'air ne sont pas isolées, de la condensation peut apparaître sur celles-ci lors du fonctionnement. Il est donc impératif d'opter pour des gaines d'air isolées et d'utiliser les accessoires fournis avec le chauffe-eau thermodynamique.

Il est obligatoire de retirer les grilles en cas d'installation de gaines.

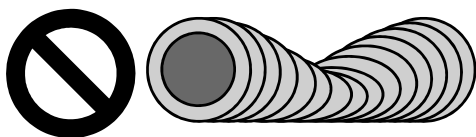


En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence. La perte de charge totale des conduits et accessoires pour l'évacuation et l'aspiration de l'air ne doit pas dépasser 70 Pa. Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées.

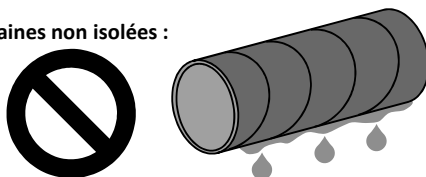
Nombre de coudes à 90°	Longueur totale de gaines avec entrée et sortie d'air murales du catalogue	
	ALUMINIUM SEMI RIGIDE	PEHD
0	10m	21m
1	8m	17m
2	6m	13m

Un mauvais gainage (gaines écrasées, longueur ou nombre de coudes trop importants...) peut engendrer une perte de performance et des défaillances machine. Il est donc fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples.

Gaines écrasées :



Gaines non isolées :



16. Raccordement électrique

Se référer au schéma de raccordement électrique situé au verso de la couverture.



**Le chauffe-eau ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

Le raccordement électrique doit être effectué, hors tension, par un professionnel qualifié.

Le chauffe-eau ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé.

Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 2,5 mm². L'installation comportera :

- Un disjoncteur 20A omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm,
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**

L'appareil doit être installé en respectant les règles nationales d'installation électrique (NFC 15-100).



Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.

17. Raccordement à une station photovoltaïque.



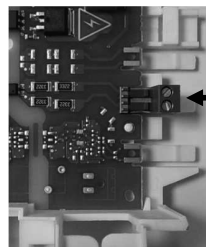
Avant toute intervention, veillez à mettre l'appareil hors tension.

Pour accéder au bornier client, se reporter aux indications de démontage du capot avant

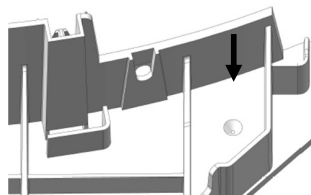
Dans le cas d'une association avec un système photovoltaïque, il est possible de stocker quasi gratuitement le surplus d'énergie produit par le système photovoltaïque sous forme d'eau chaude dans le chauffe-eau. Une fois que l'installation photovoltaïque dispose de suffisamment d'énergie, l'onduleur de l'installation envoie automatiquement un signal au chauffe-eau thermodynamique qui active la marche forcée de la pompe à chaleur (mode PV). Si le signal de l'onduleur est interrompu, le chauffe-eau thermodynamique retourne automatiquement au bout de 30 minutes dans le mode de fonctionnement sélectionné précédemment.

Dans ce mode, la température de consigne est réglée à 62 ° C (non réglable) et  apparaît sur l'afficheur.

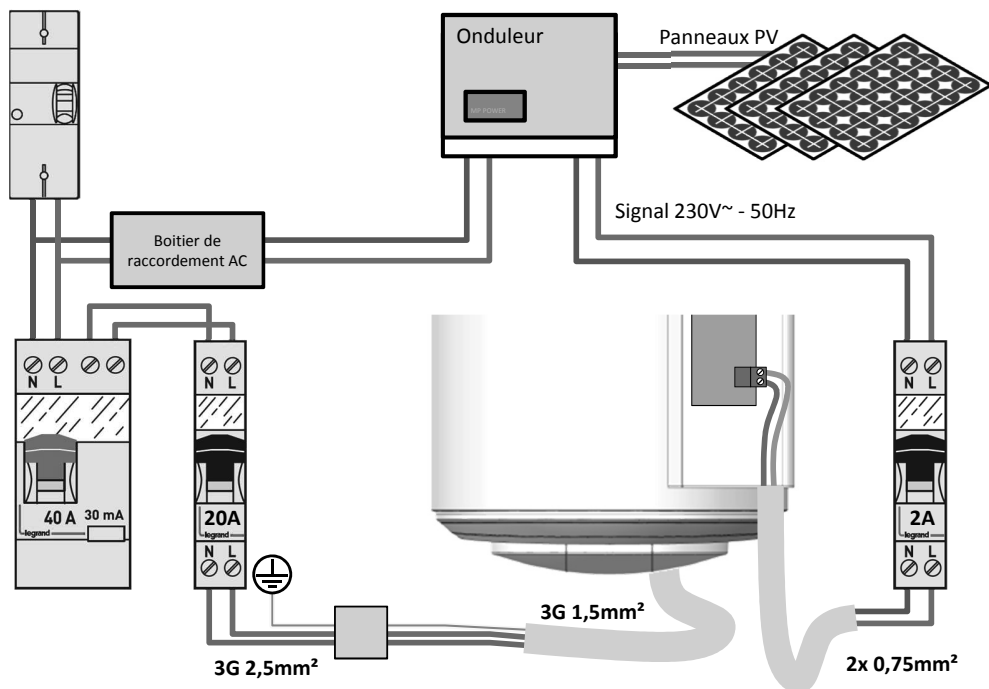
Le câblage de la station photovoltaïque est à réaliser sur le connecteur spécifique à vis au repère I1. Il est nécessaire de percer le bouchon inférieur pour passer le câble PV; un repère indique le point de perçage.



I1
Entrée
potentiel
230V ~



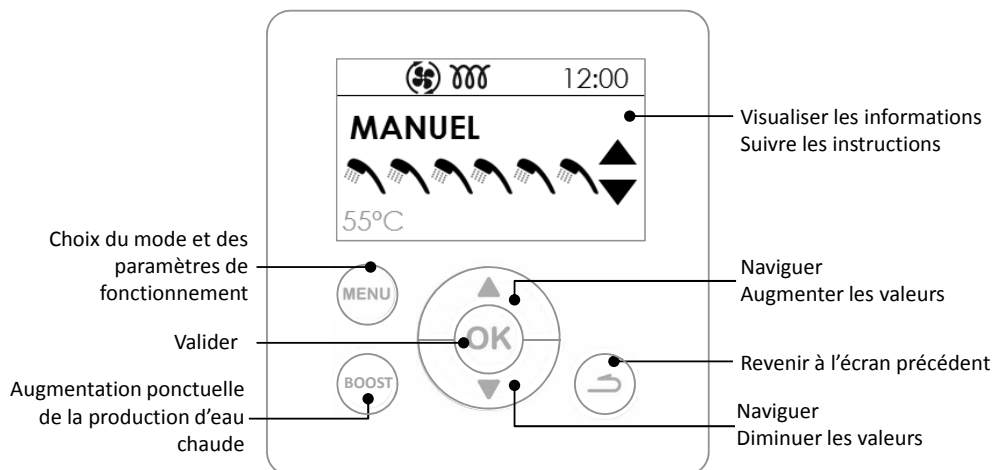
Exemple de connexion à un système PV:



18. Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- ❷ Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
- ❸ Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
- ❹ Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- ❺ Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

19. Première mise en service



Si le chauffe eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise en service.

A la première mise en service, la pompe à chaleur démarre avec un délai d'attente de 5 minutes.

- 1 Mettre le chauffe-eau sous tension.
- 2 A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran : choix de la langue, réglage de la date et de l'heure, paramétrage du gainage, paramétrage du photovoltaïque, plages de chauffe, mode antilégionelle (se référer au paragraphe «21. Paramètres d'installation»).
- 3 Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres.
- 4 Lorsque les paramètres sont réglés, vérifier le fonctionnement du chauffe-eau (voir paragraphe «23. Vérification du bon fonctionnement»).
- 5 Pour la première mise en chauffe, activer le BOOST quelle que soit la plage de fonctionnement définie. Le compresseur démarre après 1 à 5 minutes de ventilation, seulement si les conditions suivantes sont remplies : température d'eau supérieure à 5°C et température d'air comprise entre -5°C et 43°C.

20. Description des pictogrammes.

	Consigne eau chaude		Appoint électrique en cours de fonctionnement
BOOST	Marche forcée enregistrée		Pompe à chaleur en cours de fonctionnement
	Absence enregistrée / en cours		Cycle anti-légionelle
	Signal photovoltaïque reçu		Attente

21. Les paramètres à régler à l'installation.

- **Langue**

Réglages possibles en Français, Anglais, Néerlandais, Espagnol, Portugais, Allemand, Italien et Polonais.

- **Date et heure**

Régler le jour puis valider. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure et les minutes.

- **Gainage** (fonctionnement aéraulique) :

Ce paramètre définit le type de raccordement aéraulique réalisé :

Intérieur/Intérieur

Aspiration et refoulement non raccordés à des conduites d'air (air ambiant)

Extérieur/Extérieur

Aspiration et refoulement raccordés à des conduites d'air (air gainé)

Intérieur/Extérieur

Refoulement raccordé à une conduite d'air (semi gainé)

- **Plages de chauffe**

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction des besoins en eau chaude :

PAC 24h / ELEC 24h

Mise en marche à n'importe quel moment de la journée,

PAC 24h / ELEC Prog

Mise en marche de la pompe à chaleur à n'importe quel moment de la journée et appoint électrique seulement pendant la période programmée.

PAC Prog / ELEC Prog

Mise en marche dans la période programmée.

- **Anti-légionelle :**

Permet d'activer la fonction de désinfection de l'eau plusieurs fois par mois.

La température de l'eau atteint 62°C une à quatre fois par mois selon le réglage souhaité.

- **Photovoltaïque :**

Ce paramètre permet d'activer le couplage du produit avec une installation photovoltaïque. Ce mode de fonctionnement se traduit par la mise en marche forcée de la pompe à chaleur lorsqu'un signal, provenant de l'installation photovoltaïque, est reçu par le chauffe-eau. La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné après 30 mn si le signal de la station photovoltaïque est perdu.

Pendant la réception du signal, la température de consigne est automatiquement fixée à 62°C (non réglable).

22. Les paramètres avancés.



Les paramètres avancés sont accessibles en MODE INSTALLATEUR.

Maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.

Accéder ensuite au menu

Paramétrages

- **Verrouillage :**

Les modes de fonctionnement et les plages de chauffe ne sont pas accessibles.

- **Mode SECOURS :**

L'activation de ce mode autorise le fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.

- **Appoint électrique**

Permet d'activer ou non le soutien par l'appoint électrique. S'il est désactivé, le produit n'utilisera jamais l'appoint électrique; un manque eau chaude est alors possible en cas de températures basses.

- **Connectivités**

Le chauffe eau est compatible avec l'offre Cozytouch et avec les bridges utilisant le protocole iO-homecontrol. Nécessite un bridge Cozytouch disponible en option (code 500 090).

23. Vérification du bon fonctionnement.



Les paramètres avancés sont accessibles en MODE INSTALLATEUR.
Maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.
Accéder ensuite au menu **Test**

Choisir le l'actionneur que l'on souhaite mettre en marche forcée :

Pompe à chaleur

Démarrage de la pompe à chaleur (ventilateur + compresseur).

Ventilateur

Démarrage du ventilateur (choix de la vitesse).

Appoint électrique

Mise en route de l'appoint électrique.

Dégivrage

Démarrage du compresseur et de la vanne de dégivrage.

Pour sortir du mode installateur, appuyer sur la touche retour.

24. Caractéristiques techniques produit.

Modèle		100 litres	150 litres
Dimensions (Hauteur x Largeur x Profondeur)	mm	1234 x 522 x 538	1557 x 522 x 538
Poids à vide	kg	57	66
Capacité de la cuve	L	100	150
Raccordement eau chaude / eau froide		¾ " M	
Protection anti-corrosion		ACI Hybride	
Pression d'eau assignée	bar	8	
Raccordement électrique (tension/fréquence)	-	230V monophasé 50 Hz	
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	W	1550	2150
Puissance maximale absorbée par la PAC	W	350	
Puissance absorbée par l'appoint électrique	W	1200	1800
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur	°C	-5 à +43	
Diamètre de gainage	mm	125	
Débit d'air à vide (sans gaine)	m³/h	160	
Pertes de charges admissibles sur le circuit aéraulique sans impact sur la performance	Pa	25	
Puissance acoustique *	dB(A)	45	
Fluide frigorigène R134a	kg	0,6	0,7
Volume du fluide frigorigène en tonnes équivalent	t _{eq} CO ₂	0,86	1,00
Masse de fluide frigorigène	kg/L	0,006	0,0046
Quantité d'eau chaude à 40° : V40td en 8h(HC) / en 14h (HC+6h)	L	151 / 289	182 / 318
Produit certifié NF Electricité Performance		***	

(*) Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme ISO 3744

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

CALYPSO CONNECTÉ CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

■ Durée de garantie

Chauffe-eau (cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques) : **5 ans**

Pompe à chaleur : **2 ans** (sauf sondes : **5 ans**)

Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.

DATE D'ACHAT :

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

.....

MODÈLE ET N° DE SÉRIE :

à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau

BIP
Rue Monge - BP 65
F-85002 LA ROCHE SUR YON

www.atlantic.fr

Cachet du distributeur

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive
des tribunaux de la Roche-sur-Yon.